



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05

www.fr.ch/diaf

Seules les paroles prononcées font foi !

Fribourg, le 11 mars 2020

Assemblée générale Cercle ornithologique Fribourg – 04.03.20

Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF

« Venant de la campagne, j'ai l'immense chance lorsqu'il m'arrive de me lever après l'aube de me réveiller avec le chant des oiseaux sous ma fenêtre, il m'importe que mes enfants et leurs enfants puissent aussi bénéficier de ce bonheur. »

Monsieur le Président,

Monsieur Aebischer,

Chers invités,

Chers amis des oiseaux de l'ornithologie,

Mesdames et Messieurs,

Excusez-moi mais nous devons éviter de nous serrer la main. Les oiseaux sont des marqueurs essentiels de la biodiversité. Par leur sensibilité aux variations des habitats, du climat ou de la population d'insectes, leur présence ou l'absence d'oiseaux témoignent de la richesse ou de la pauvreté de tout un environnement, de tout un écosystème.

Grâce notamment aux ornithologues passionnés, la population d'oiseaux est assez bien connue dans le canton de Fribourg. Dans une récente réponse à une question parlementaire, le Conseil d'Etat constatait ainsi que qu'au moins 21 espèces d'oiseaux ont fortement diminué dans le canton depuis 1950, et que les espèces sur la liste rouge sont particulièrement menacées. Il faut toutefois aussi relever certaines données encourageantes, comme l'augmentation du nombre d'espèces dans les zones humides et chez les oiseaux sylvicoles.

Bien sûr, les bonnes nouvelles sont plutôt rares, et la tendance est difficile à inverser. Mais je crois pouvoir dire que 2019 a constitué un tournant. La prise de conscience massive des enjeux climatiques a donné une nouvelle dynamique, dans le domaine public comme dans le domaine privé. Concrètement, cela se traduit par l'élaboration de plusieurs stratégies par les services de l'Etat. Le Conseil d'Etat a mis en consultation dernièrement sa stratégie de développement durable. Il travaille à un plan climat qui sera suivi d'une stratégie de protection de la biodiversité, sur laquelle mes services travaillent. La connaissance acquise grâce aux ornithologues sur les oiseaux

nicheurs et les menaces dont ils souffrent nous permettra d'intégrer dans la stratégie biodiversité des mesures adaptées et efficaces pour les protéger. L'élaboration de ces stratégies vise éviter de défaire de la main gauche ce que vient de construire la main droite. Mais l'Etat n'est pas resté inactif dans l'intervalle. Le règlement prochain de la situation des chalets de la Rive Sud du Lac de Neuchâtel, conjointement avec nos voisins vaudois, montre l'attachement du canton de Fribourg à la protection des milieux favorables à la faune, et notamment à la faune avicole. Toujours autour du Lac de Neuchâtel et de celui de Morat, un projet de modification du concordat sur la chasse va exclure la chasse de nombreuses espèces, notamment le fuligule milouin ou le grèbe huppé. Cette modification vise également à autoriser, à certaines conditions, le tir de grands cormorans, dont la prolifération devient problématique pour les populations de poissons. Etude multifactorielle en cours.

Comme vous le savez peut-être, ma Direction réunit des thématiques pour le moins variée, dont la conciliation n'est pas toujours facile. La protection de la biodiversité ne fait pas toujours bon ménage avec le développement des énergies renouvelables et de l'agriculture. Ils ne sont néanmoins pas toujours inconciliables et peuvent même parfois, souvent, avoir des convergences positives. Je tiens à redire ici les efforts des agriculteurs pour la protection de l'environnement. La nature est leur patrimoine et leur gagne-pain, et ils ont plus de raison que quiconque d'en prendre soin. Leur travail est même parfois indispensable à la protection de certaines espèces puisqu'un reboisement naturel complet de nos préalpes condamneraient une partie de notre faune. Tout n'est évidemment pas parfait de loin, mais la volonté d'avancer est là, et les projets favorables à la biodiversité rencontrent un succès toujours plus important. Ainsi, deux tiers des exploitations agricoles fribourgeoises participent aux programmes de mise en réseau des surfaces de promotion de la biodiversité et aux mesures liées à la qualité des paysages.

La chasse appartient aussi à ma Direction. Coïncidence de dates, je m'exprimerai ce week-end devant leur propre assemblée générale. Avec l'aboutissement du référendum contre la loi fédérale, elle est au cœur des discussions ces dernières semaines. C'est une occasion de rappeler, même si cela peut paraître paradoxal, que les chasseurs contribuent également à la biodiversité en participant à la régulation de certaines espèces. L'approvisionnement de la faune en période d'hiver ou le sauvetage des faons est un exemple clair de leur contribution à la faune.

Dans le cadre de la commission consultative, chasseurs et organisations de protection de l'environnement dialoguent pour trouver des compromis afin de sauvegarder les intérêts de chacun. A ce sujet, j'ai pris connaissance avec intérêt de la prise de position de votre association, et la transmettrait à cette commission pour qu'elle en tienne compte. Je tiens à être honnête avec vous, de la même façon que je le serai avec les chasseurs ce samedi, toutes vos propositions ne pourront pas être retenues, mais je suis convaincu que nous parviendrons, dans un dialogue constructif, à une solution satisfaisante pour tous, c'est l'intérêt de notre planète qui est en jeu. Il est essentiel pour moi que la protection de l'environnement fasse l'objet d'un consensus. Je ne crois pas aux solutions imposées d'en-haut, qui engendrent des réactions inverses parfois contre-productive si tous les acteurs ne tirent pas à la même corde. Je m'engagerai pour trouver le maximum de solutions communes, convaincantes, consensuelles et pragmatiques qui apportent une réelle plus-value sur le long terme. Car c'est le long terme que nous devons viser lorsque nous parlons environnement, biodiversité, terre et nature.

A propos des ressources de l'Etat, je relève, pour finir, l'important changement enregistré en 2019, avec la fusion du Service de la nature et du paysage et du Service des forêts et de la faune, devenu le Service des forêts et de la nature. Cette fusion a permis de réunir les forces des deux principales unités chargées de la protection des espèces et de la préservation de la biodiversité de notre

administration. Cette nouvelle organisation témoigne là aussi de la volonté d'avoir une action cohérente et efficace pour la biodiversité dans toutes ses composantes.

Je ne peux naturellement pas terminer mon intervention sans vous remercier toutes et tous. Nous n'aimons et protégeons que ce que nous connaissons. Par votre passion et votre engagement, vous contribuez grandement à la connaissance de la faune avicole fribourgeoise. Je relève tout particulièrement vos activités auprès des jeunes, qui ont joué un rôle si important dans la prise de conscience de l'urgence climatique, de l'urgence de sauver nos espèces animales et sauvages. C'est un élément essentiel pour la préservation de la biodiversité, et pour la défense globale de l'environnement dont toute notre existence dépend.

Sans faune, sans flore, l'humain est condamné à disparaître, il est bon de se le rappeler même si c'est une évidence. Je me réjouis de la conférence.

Je vous remercie donc et vous souhaite une excellente assemblée.